

ÉDITO Par **Olivier le Bussy**

La guerre commerciale évitée, la paix reste à bâtir

Jusqu'à très récemment, le président américain qualifiait l'Union européenne "*d'ennemi*" (sic) des Etats-Unis et menaçait d'imposer jusqu'à 25 % de taxes aux importations de voitures européennes. L'UE n'aurait eu d'autre choix que de lancer une riposte massive et de surtaxer en retour quantité de produits américains. Mercredi, Donald Trump vantait sur Twitter "*l'amour*" (re-sic) transatlantique, après sa rencontre à la Maison-Blanche avec le président de la Commission Jean-Claude Juncker.

Le Luxembourgeois a obtenu ce qu'il était venu chercher à Washington : une trêve dans le conflit commercial entre l'Union et les Etats-Unis. Négociateur matois, il a vendu à son hôte d'apparentes concessions : une augmentation des importations de soja et de gaz naturel liquéfié américains – dont l'UE a de toute façon besoin. Il l'a amadoué en proposant d'ouvrir une négociation entre les deux blocs pour faire tomber les barrières tarifaires, non tarifaires et les subventions dans les secteurs industriels, sauf l'automobile – une volonté partagée par les Européens. Cela a suffi pour que M. Trump suspende ses menaces. Même s'il convient de souligner que les pressions internes auquel il est soumis, en raison de l'impact délétère de sa politique commerciale protectionniste sur l'économie américaine ont largement contribué à ce que le président-millionnaire lâche du lest.

L'accolade entre MM. Trump et Juncker ne doit pas occulter la réalité. Si la situation est stabilisée, tout reste à faire pour raffermir les liens commerciaux transatlantiques, rebâtir une relation de confiance et développer une nouvelle approche multilatérale du commerce mondial – ce qui ne pourra pas se faire sans la Chine, l'Inde et les autres pays émergents. Les Européens se sont offert un répit. Il leur incombe de travailler dès à présent Donald Trump au corps pour le convaincre que le monde a besoin que les Etats-Unis adoptent une attitude autrement plus constructive. Et pas que dans le domaine commercial.